



CLUQ
Comité de Liaison des
Unions de Quartier
de Grenoble

Unions de Quartier

Fiche – Vice-présidents



Le rôle des vice-présidents :

Les vice-présidents assistent le président de l'association. Il relève du choix du président de lui déléguer ou non une part des tâches présidentielles et d'en informer alors le Conseil d'Administration.

Quoiqu'il en soit, les vice-présidents doivent être à jour du fonctionnement de l'association et de la stratégie du président afin de pouvoir le remplacer dans la continuité de la politique menée par ce dernier.



Le profil attendu pour ce poste :

- Bonne capacité à communiquer. - Capacité d'écoute.
- Esprit d'équipe. -Prise de parole en public.
- Capacité d'innover et de prendre des décisions rapides.